

Décision

Générale

colonial

Décision n° 879 28/09/1940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 septembre 1940

Numéro JO
n° 526 du 30/09/1940

Date du numéro
30 septembre 1940

TEXTE INTÉGRAL

Les sous officiers de la milice indigène dont les noms suivent, en instance de rapatriement, sont replacés dans les cadres et mis à la disposition du général commandant supérieur, pour compter du 1er octobre 1940 : — adjudant Petit ; — sergent-chef Thaly ; — sergent chef Cysique ; — sergent-chef Rivière ; — sergent-chef Rey ; — sergent Guillou; — sergent Dupuis.